

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Les dépenses par élève/étudiant ont-elles augmenté ?

- Entre 2000 et 2008, période durant laquelle les niveaux d'inscription sont restés en règle générale constants, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont progressé de 34 % en moyenne.
- Toutefois, dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants a en général progressé ; dans un certain nombre de cas, cette augmentation ne s'est pas accompagnée d'un accroissement équivalent des dépenses, ce qui a eu pour conséquence la diminution des dépenses unitaires.
- Toutefois, dans l'enseignement supérieur, les dépenses des établissements par étudiant ont progressé de 14 % en moyenne dans les pays de l'OCDE entre 2000 et 2008, après une période de stabilité entre 1995 et 2000.

Description

Cet indicateur montre si les dépenses d'éducation ont progressé ou chuté au cours des dernières années. Les décideurs sont soumis à une pression constante pour améliorer la qualité des services d'éducation tout en élargissant l'éventail des possibilités d'accès, en particulier dans l'enseignement supérieur. Sur la durée, les dépenses au titre des établissements d'enseignement tendent à augmenter, en grande partie du fait de l'augmentation des salaires des enseignants qui suit l'évolution générale des rémunérations. Toutefois, un coût consacré à l'instruction des élèves/étudiants qui ne s'accompagne pas d'une amélioration des résultats éducatifs laisse se profiler le spectre d'une chute des niveaux de productivité.

Résultats

Entre 1995 et 2008, période de relative stabilité des effectifs scolarisés, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont progressé en moyenne de 54 % dans tous les pays de l'OCDE. On observe une augmentation assez similaire pour la première et la seconde moitié de cette période, sauf en République tchèque et en Suisse, où une diminution des dépenses entre 1995 et 2000 a été suivie par une hausse entre 2000 et 2008. L'évolution des effectifs d'élèves ne semble pas avoir été le facteur déterminant de l'évolution des dépenses à ces niveaux d'enseignement.

Le constat est différent dans l'enseignement supérieur : les dépenses unitaires ont diminué dans certains pays entre 1995 et 2008 parce que la progression des dépenses n'a pas suivi le même rythme que celle des effectifs scolarisés à ce niveau. Si ces dépenses sont restées stables entre 1995 et 2000, elles ont par contre augmenté de 14 % en moyenne entre 2000 et 2008 dans les pays de l'OCDE parce que les gouvernements ont investi massivement en réaction à l'accroissement du taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. En Corée, en Estonie, en Fédération de Russie, en Islande, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en République tchèque, les dépenses des établissements d'enseignement ont progressé de plus de 50 % entre 2000 et 2008. Toutefois, en République slovaque et en République tchèque, l'augmentation des dépenses par étudiant observée entre 2000

et 2008 n'a pas totalement compensé la régression enregistrée entre 1995 et 2000.

Entre 2000 et 2008, le Brésil, le Chili, les États-Unis, la Hongrie, Israël, les Pays-Bas et la Suisse ont enregistré une diminution de leurs dépenses par étudiant dans l'enseignement supérieur. Dans tous les pays précités, cela a été principalement le fait d'une croissance rapide (d'au moins 20 %) du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur. Parmi les pays qui ont connu une augmentation de plus de 20 % des inscriptions dans l'enseignement supérieur, cinq (l'Australie, l'Islande, le Mexique, la République slovaque et la République tchèque) ont assorti cette progression d'une augmentation au moins équivalente des dépenses au titre de l'enseignement supérieur ; les autres (le Brésil, le Chili, les États-Unis, la Hongrie, Israël, les Pays-Bas et la Suisse) ne l'ont pas fait. L'Espagne et le Japon sont les seuls pays qui, durant cette période, ont connu une baisse des inscriptions dans l'enseignement supérieur.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010. Les pays de l'OCDE ont été invités à rassembler les données de 1995 et de 2000 en tenant compte des définitions et du champ d'application de l'exercice UOE de collecte de données mené au cours de l'année 2010. Toutes les données sur les dépenses et sur le PIB de 1995 et de 2000 ont été ajustées en fonction du niveau des prix de 2008 sur la base du déflateur des prix du PIB. Les dépenses unitaires à un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants (en équivalents temps plein).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'évolution des dépenses des établissements d'enseignement par niveau d'enseignement.
- L'évolution des dépenses et du PIB par habitant.

Autres publications de l'OCDE

Les grandes mutations qui transforment l'éducation (2008).

Graphique 3.3. **Évolution des dépenses par élève/étudiant (2000, 2008)**

Ces graphiques font état de l'augmentation – ou non – des dépenses en termes réels (des établissements d'enseignement) par élève/étudiant.



Source : OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011*, tableau B1.5, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932470604>.



Extrait de :
Education at a Glance 2011
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Les dépenses par élève/étudiant ont-elles augmenté ? », dans *Education at a Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.